

Appel à intention d'articles - Sociabilités privées

Coordonné par Éric Dagiral¹ et Olivier Martin² (Université Paris Cité, CERLIS)

Sur les questions relevant, au sens large, de la « sociabilité privée », on dispose de travaux nombreux dont l'accumulation au fil du temps permet de disposer aujourd'hui d'un recul d'une quarantaine d'années. La revue *Réseaux* a particulièrement contribué à la constitution de ces savoirs, notamment à travers des enquêtes sur le téléphone puis les interactions sur internet dans le cadre privé, comme celui de la famille et des amis³. Depuis une dizaine d'années environ toutefois, les recherches de sciences sociales sur les pratiques numériques ont fortement focalisé leur attention sur les réseaux sociaux numériques, et ce faisant ont insisté sur les questions de la mise en visibilité publique et sur les interactions rendues visibles à de larges gammes d'individus et de cercles sociaux, interrogeant en retour la place et le rôle des outils numériques dans les sociabilités privées.

Cette orientation des travaux ne doit pas faire oublier trois choses. Premièrement, les dispositifs établis de communication privée (téléphonie, SMS, mail), continuent à être utilisés même s'ils tendent parfois à être masqués, voire oubliés dans les analyses par des outils plus contemporains. Deuxièmement, ces outils contemporains proposent toujours des modes de communication interpersonnelle ou au sein de groupes restreints, à l'abri du regard des « publics », y compris à l'abri de certains autres proches (enfants, conjoint, famille...). Troisièmement, ces nouveaux outils participent à reconfigurer tout à la fois les pratiques de la sociabilité privée et l'entrelacement de ses cercles sociaux, à l'image des « groupes » de *WhatsApp*, *Signal* ou *Telegram* qui permettent de définir à l'infini des groupes d'interlocuteurs, selon les besoins, les statuts ou les circonstances. Toutes ces pratiques et ces outils, qu'ils soient bien établis ou d'essor plus récent, permettent de faire vivre de vastes gammes de relations privées : relations familiales, de couple, d'amitié, de filiation, de voisinage, de sociabilité associative ou encore des relations amicales dans l'espace professionnel. Cet appel invite les auteur·e·s à proposer des textes s'intéressant à toutes ces gammes de relations privées, que ce soit pour étudier plus particulièrement la naissance et la production des sociabilités ; leur entretien, leur maintenance et plus généralement le travail de communication et d'organisation sous-jacent ou au cœur des sociabilités ; ou à la façon dont celles-ci sont susceptibles de se défaire, ou encore de voir leur registre s'éloigner d'une dimension strictement « privée » et se reconfigurer.

Un premier axe du dossier invite à analyser finement comment, et à travers quelles pratiques et quels outils s'accomplissent concrètement les sociabilités privées, discrètes, circonscrites à deux voire à quelques individus. À travers quels outils, à travers quels services, applications et plateformes les sociabilités privées prennent-elles forme ? Qui en sont les utilisateurs ? À quel point les usages de certains dispositifs (messageries, MMS, appels vocaux et/ou vidéo, ou encore mail) sont-ils associés à certaines catégories et gammes de sociabilités (se donner des nouvelles, se retrouver, organiser des sorties, des rencontres...) ? Comment s'organise et s'explique – ou non – l'élargissement éventuel de la communication privée à d'autres aires et cercles ? Comment s'entrelacent les usages des différents outils ? Jusqu'à quel point le smartphone concentre-t-il l'ensemble des dispositifs de communication ? Et, pour reprendre une distinction ancienne, comment se déploient et s'articulent les pratiques synchrones et les pratiques asynchrones ? Un des défis est de parvenir à saisir l'articulation et la place des divers outils de communication utilisés pour interagir ainsi que la pluralité des formes échangées (textes, smileys, images fixes, audios, vidéos, visio, vocaux...), tout en sachant que l'ensemble de ces pratiques de communication numérique ne s'opposent pas aux rencontres, aux

¹ eric.dagiral@u-paris.fr

² olivier.martin@u-paris.fr

³ Pour une synthèse de ces travaux, voir CARDON Dominique, SMOREDA Zbigniew (2014), « *Réseaux* et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, n°184-185, p. 161-185.

face-à-face, aux sociabilités en co-présence : elles peuvent même les accompagner, les compléter, ou les rendre possibles.

Un deuxième axe invite à analyser les reconfigurations des frontières entre ce qui relève du « privé » et ce qui relève du « public » en matière de sociabilités. Si les plateformes de réseaux semblent participer de l'intensification d'une « publicisation du privé »⁴, sachant que la publicisation peut prendre des formes différentes selon le degré d'ouverture ou de fermeture des publications en ligne, quelle place occupe la communication plus strictement privée parmi les pratiques de communication numérique ? Par ailleurs, tout en reconfigurant les catégories « privé » et « public », les dispositifs de communication peuvent aussi inciter à repenser les diverses catégories de « liens » (liens faibles/forts ; liens privés, familiaux, de service...) en relation avec les diverses pratiques de sociabilité. Certaines pratiques publiques en ligne peuvent donner naissance à des liens privés. Certaines sociabilités peuvent être fréquentes et décisives, sans pour autant être très engageantes et donner naissance à des « liens forts », à l'image des liens occasionnés par des groupes de parents d'élèves où informations sur les devoirs peuvent se prolonger en invitations à des fêtes et à se voir, tout en fournissant tacitement un numéro de téléphone de contact permettant d'interagir hors du groupe initial. L'un des enjeux de cet axe est donc d'appeler des analyses contribuant à clarifier ces notions et les relations qu'elles entretiennent, à partir d'études de cas empirique.

Un troisième axe encourage à penser les continuités à l'œuvre. Avec quelles notions et quels concepts peut-on penser et désigner les renouvellements ou déplacements des pratiques de sociabilité privée ? Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui persiste, dans des environnements matériels et algorithmiques qui ont beaucoup évolué ? Le téléphone filaire installé dans les foyers joue-t-il encore un rôle ? Est-il possible aujourd'hui de saisir la place éventuellement persistante du courrier postal, et par exemple des cartes postales, dans les sociabilités ? Cette sociologie attentive à la variété des pratiques et des usages des outils de communication numériques dans le cadre des sociabilités privées s'inscrit donc pleinement dans une sociologie plus générale, et invite les propositions s'inscrivant initialement par exemple dans une sociologie des sociabilités, des familles, des couples, des amitiés, etc., lesquelles sont pleinement recevables, dès lors qu'elles font une place significative à une analyse des pratiques numériques dans leur propos.

Dans cette perspective, cet appel invite à analyser les transformations des pratiques susceptibles de survenir à l'occasion de ruptures ou d'évolutions biographiques telles que la mise en couple ; l'accès à un emploi et fin des études ; une naissance ; une séparation ; un décès ; un déménagement ; un éloignement géographique ; une migration. La sociologie des âges et des cycles de vie comme l'étude des sociabilités ont également de longue date souligné la dimension genrée du travail d'entretien des relations et d'organisation des rencontres et des visites, notamment familiales : l'attention à la dimension genrée des pratiques est bienvenue, comme le sont les propositions plus généralement soucieuses des différences sociodémographiques dans l'analyse de la différenciation sociale des pratiques de sociabilité des usages des outils de communication dans des milieux sociaux variés.

Enfin, l'ouverture de l'appel est très large en matière de méthodes empiriques : les méthodes qualitatives et quantitatives, mixtes, mobilisant des traces d'usages et/ou des données « massives », mais aussi recourant à des terrains étrangers comme à la comparaison internationale, etc., sont toutes bienvenues.

Calendrier prévisionnel

Nous vous demandons d'adresser au secrétariat de rédaction (aurelie.bur@enpc.fr) pour **le 21 juin 2024**, des intentions (2 pages présentant objet, question de recherche, inscription dans la littérature, méthodologie et résultats).

La soumission de la première version des articles retenus (65 000 signes, notes et espaces compris) est attendue pour le **1^{er} novembre 2024**, la publication du dossier est prévue **fin 2025**.

Vous trouverez plus d'informations, notamment les consignes aux auteurs sur le site de la revue : <https://www.revue-reseaux.fr/wp-content/uploads/sites/34/2019/10/Reseaux-consignes-aux-auteurs-VF-BAP-01-2023.pdf>

⁴ CARDON Dominique (2010), *La démocratie Internet*, Paris, Seuil.